

COMPTE ADMINISTRATIF 2020



Communauté de
Communes du
Pays
Réuni
d'Orange

NOTE SYNTHETIQUE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2313-1 DU CGCT

SOMMAIRE :

Page 2	:	Le Compte Administratif, à quoi ça sert ?
Pages 3 à 8	:	Les opérations de l'année 2020
Page 9	:	Zoom sur les trois épargnes
Page 10	:	Les résultats cumulés
Page 11	:	La dette
Page 14	:	La fiscalité
Pages 15 à 20	:	Les résultats cumulés par budget annexe
Page 21	:	Conclusion
Page 22	:	Les préconisations pour le budget 2021

1) LE COMPTE ADMINISTRATIF : à quoi ça sert ?

Chaque année, l'ordonnateur (le Président) rend compte des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

À la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 décembre de l'année N, il établit le compte administratif du budget principal ainsi que les 4 comptes administratifs correspondants aux différents budgets annexes.

Le Compte Administratif :

- Rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- Présente les résultats comptables de l'exercice ;
- Est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

2) BUDGET GENERAL : OPERATIONS DE L'EXERCICE 2020

▶ SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Réalisé : 29 443 545 euros

Pour info : 27 438 759 euros en 2019

RECETTES

Réalisé : 33 789 481 euros

Pour info : 30 530 686 euros en 2019

Excédent de fonctionnement 2020 de : 4 345 936 €

■ COMPARATIF DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (par nature de charges)

Chapitre	Libelle	Réalisé CA 2018	Réalisé CA 2019	Réalisé CA 2020	Variation de
011	Charges à caractère général	7 131 217 €	7 655 754 €	8 722 612 €	13,94%
012	Charges de personnel	7 235 417 €	7 352 379 €	7 419 931 €	0,92%
014	Atténuation de produits	8 231 388 €	8 660 402 €	8 460 307 €	-2,31%
65	Autres charges de Gestion Courante	729 316 €	739 697 €	736 907 €	-0,38%
66	Charges financières	1 018 925 €	593 835 €	674 363 €	13,56%
67	Charges exceptionnelles	9 743 €	6 109 €	14 341 €	
042	<i>Opération ordres transfert entre sections</i>	2 202 727 €	2 430 282 €	3 415 082 €	
	<i>dont amortissements</i>	2 166 320 €	2 326 626 €	2 670 366 €	
	<i>dont autres opérations d'ordres</i>	36 407 €	103 656 €	744 716 €	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	28 761 460 €	27 438 459 €	29 443 544 €	

L'augmentation de 1,07 M€ (+13,94%) sur les charges à caractère général correspond essentiellement à des dépenses supplémentaires liées au COVID (170 000 € pour masques, gants, gel...), à la collecte et traitement des déchets (900 000 €).

L'augmentation de 0,92% (+67 552 €) des dépenses de personnel est due à l'augmentation des personnels mis à disposition auprès de l'Intercommunalité. Ce chapitre peut être considéré à la baisse car la faible augmentation identifiée est inférieure au Glissement Vieillesse Technicité de 2%.

La baisse de 2,31 % (-200 000 €) du chapitre atténuation de charges est due à la baisse du reversement de la Taxe de séjour qui a été moindre qu'en 2019 à cause du COVID19.

L'augmentation de 80 528 € (+13,56%) provient de régularisation d'écritures de 2019 sur les intérêts d'emprunts. Le pendant se retrouve en investissement sur le chapitre 16 « règlement du capital de la dette ».

L'augmentation de 40,98% (+995 866 €) sur le chapitre d'ordre amortissements et cessions provient de nouveaux biens à amortir (+355 000€) et sur la cession de nouveaux biens (+600 000 €).

Sont ici retranchés des dépenses de fonctionnement les chapitres de charges exceptionnelles et provisions qui sont d'une nature trop volubile d'année en année pour être comparés.

La baisse spectaculaire de 2017 est due aux départs des communes de Bédarrides et Sorgues.

■ COMPARATIF DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (par nature de produits)

Chapitre	Libellé	Réalisé CA 2018	Réalisé CA 2019	Réalisé CA 2020	Variation de
013	Atténuations de charges	142 022,68 €	142 395,42 €	184 707,82 €	29,71%
70	Produits de services, du domaine	873 410,39 €	1 001 834,93 €	1 133 299,61 €	13,12%
73	Impôts et taxes	24 612 623,93 €	24 078 394,36 €	24 153 237,85 €	0,31%
74	Dotations, subventions, participations	4 630 921,69 €	5 045 880,49 €	5 159 250,89 €	2,25%
75	Autres produits de gestion courante	99 749,44 €	24 087,58 €	30 300,88 €	25,79%
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
77	Produits exceptionnels	79 641,80 €	194 950,38 €	3 102 687,16 €	
042	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections</i>	<i>38 610,78 €</i>	<i>22 492,47 €</i>	<i>25 996,34 €</i>	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	30 476 980,71 €	30 510 035,63 €	33 789 480,55 €	

L'augmentation de 42 313 € (+29,71%) des atténuations de charges correspond au remboursement des indemnités journalières.

L'augmentation de 13,12% (131 465 €) des produits de services est du, pour 51 000 € à un rattrapage de 2019 sur les abonnements des déchetteries et pour 74 000 € sur les remboursements du personnel des budgets annexes.

Le chapitre impôts et taxe progresse de 78 844 € (+0,31%).

Le chapitre dotations, subventions et participation augmente de 2,25% (113 371 €) grâce à la perception de subventions pour l'aire des gens du voyage et à une dotation pour l'achat de masque.

Le chapitre de produits exceptionnels explose à cause de la fermeture des budgets annexes chemin d'Avignon et Malautière dont les déficits (2 293 136€) doivent être repris sur le budget général avant d'être remboursés par les deux communes partantes.

► SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Réalisé : 10 239 856 euros

Pour info : 8 771 175 euros en 2019

RECETTES

Réalisé : 12 215 833 euros dont 6 759 370 € de couverture du déficit 2019 et de provisionnement de la section d'investissement

Pour info : 5 850 102 euros en 2019 dont 816 779 € de couverture du déficit 2018.

Excédent d'investissement 2020 de : 1 975 977 €

La différence de recettes entre 2020 et 2019 (+ 7 M€) provient essentiellement de :

- L'augmentation des amortissements (+ 0,86 M€)
- Une plus importante « couverture du déficit d'investissement » (+ 5,8 M€) afin de provisionner les futures dépenses d'équipement;
- Un accroissement des subventions liées aux travaux (+ 0,76 M€).

LES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Les dépenses d'équipement

8 316 276 euros (contre 6 421 942 € en 2019) répartis comme suit :

6 070 942 euros pour les opérations de travaux neufs et d'aménagements divers comme travaux d'équipements, installations, matériels et outillage technique...(1 693 350 € en 2019).

1 476 123 euros pour les acquisitions de terrains, terrains bâtis, voiries, matériels roulant et autres, agencements, aménagements, matériels de transports et matériels divers...(4 258 862 € en 2019).

438 490 euros pour les études...296 300 € en 2019).

330 721 euros pour des subventions d'équipements versées (173 431 € en 2019).

Principales dépenses d'investissement 2020			
Voirie communale et routes	5 832 503 €	dont travaux diverses rues	2 400 000 €
		dont pole échange multimoda	2 103 325 €
		dont avenue Argensol Orange	909 634 €
		dont parking chateauneuf	179 810 €
		dont déviation N7	166 600 €
		dont divers	73 134 €
Collecte et traitement ordures ménagères	905 388 €		
Administration générale	476 567 €	dont réhabilitation siège CCPRO	258 378 €
		dont Aménagement local archives	170 183 €
Propreté urbaine	268 448 €		
Logements service commun	224 695 €		
Eclairage public	203 950 €		
Achat camion nettoyeur eau chaude	172 800 €		
Aménagement des eaux	164 713 €		
TOTAL	8 249 064 €		

Le remboursement de la dette en capital

1 805 527 euros (1 842 575 euros en 2019)

La baisse est due a l'effet conjugué du remboursement de la dette sans autre emprunt

Les enveloppes travaux 2020 des communes :

Pour rappel, les enveloppes travaux ont été mises en place en 2016 avec le pacte financier. Conformément à ce qui a été prévu, elles disparaissent en 2020.

LES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Subventions :

1 042 277 euros dont 813 058 euros de RAR (contre 1 519 792 € en 2019 dont 1 242 636 € de RAR).

Fonds de Compensation de la TVA :

1 039 869 euros (contre 1 010 675 € en 2019).

Amortissements :

3 415 082 euros (contre 2 430 252 € en 2019).

Opérations patrimoniales :

0 euros (contre 498 430 € en 2019).

Excédents de Fonctionnement capitalisé :

6 759 370 euros (contre 816 779 € en 2019)

La lecture de ces principales recettes laisse apparaître des différences significatives d'année en année. Les quatre premières sont liées à l'activité économique et aux travaux alors que la dernière résulte d'une part dans la couverture du déficit d'investissement lorsqu'il existe ou de la volonté de la commune de provisionner, à l'avance, la section d'investissement.

TOTAL DES DEUX SECTIONS :

DEPENSES 2020

Réalisé : 39 683 400 euros

Pour info: 36 209 934 euros en 2019

RECETTES 2020

Réalisé : 46 005 313 euros

Pour info : 35 564 009 euros en 2019

3) ZOOM SUR LES EPARGNES

Diverses Epargnes CCPRO	2018	2019	2020
Epargne Brute	6 012 465 €	5 290 525 €	2 353 540 €
Epargne de Gestion	7 031 390 €	5 884 360 €	3 027 903 €
Epargne Nette	4 169 890 €	3 447 950 €	548 013 €

DEFINITIONS :

Epargne brute : Recettes réelles de fonctionnement **moins** dépenses réelles de fonctionnement. On la nomme aussi « autofinancement brut » et sert à financer en priorité au remboursement de la dette et aux dépenses d'équipements.

Epargne de Gestion : Epargne brute **plus** intérêts de la dette. Elle mesure l'épargne dégagée hors frais financiers.

Epargne nette : Epargne de gestion **moins** annuité du capital de la dette **OU** Epargne brute **moins** remboursement K de dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement du remboursement de dette.

Remarque : les recettes et dépenses prises en comptes sont retraitées des charges et produits exceptionnels

La lecture du tableau ci-dessus laisse apparaître une baisse préoccupante de nos épargnes. L'épargne nette, en particulier, souligne le peu de ressources disponible pour l'investissement une fois la dette payée. Cela provient de la hausse de nos dépenses de fonctionnement (pour répondre à de nouvelles contraintes règlementaires) conjugué à la stagnation de nos recettes de fonctionnement. Sans action de notre part, l'investissement se réduira à néant et fera de notre intercommunalité une coquille vide qui reverse bien plus que la moyenne à ses communes membres.

4) RESULTATS CUMULES / AFFECTATION DES RESULTATS

L'analyse de ce tableau laisse apparaître un résultat 2020 positif en investissement de 1,98 M€ et un résultat positif de 2,05 M€ en fonctionnement. Après reprise des excédents cumulés antérieurs et financement des Restes à Réaliser, le solde de la section d'investissement se trouve négatif à hauteur de 1,22 M€. Dès lors, il convient de financer ce solde négatif grâce à un transfert équivalent à partir du solde positif de la section de fonctionnement. Afin de provisionner la section d'investissement 2021, nous ajoutons 1,78 M€ ;

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET PRINCIPAL CCPRO

CCPRO	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2020	10 239 855,65 €	12 215 832,79 €	29 443 544,61 €	33 789 480,55 €	39 683 400,26 €	46 005 313,34 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020	/	1 975 977,14 €	/	4 345 935,94 €	/	6 321 913,08 €
RÉSULTATS REPORTÉS 2019	130 694,99 €	/	2 293 135,73 €	2 000 000,00 €	423 830,72 €	/
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2020	/	1 845 282,15 €	/	4 052 800,21 €	/	5 898 082,36 €

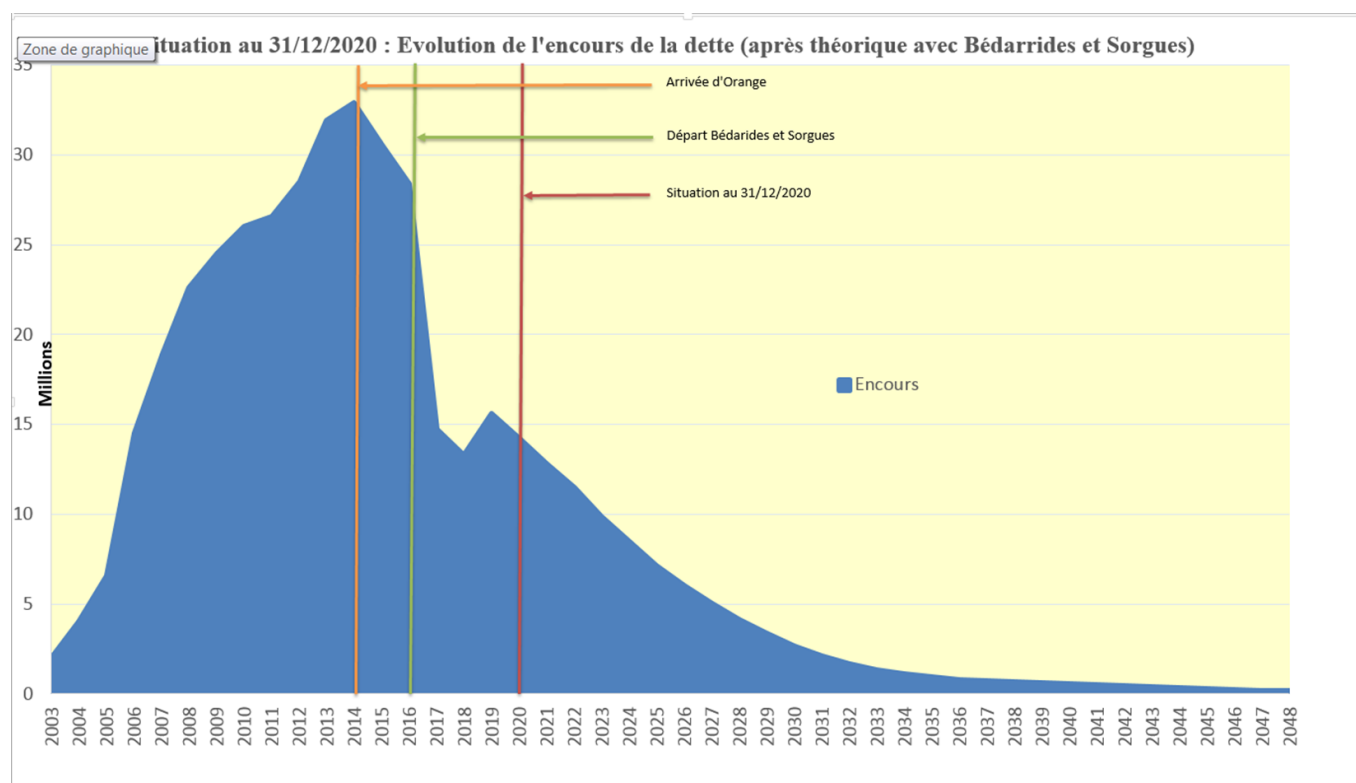
REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS 2021

CCPRO	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
REPRISE DES RÉSULTATS 2020	/	1 845 282,15 €	/	4 052 800,21 €
RESTES A RÉALISER 2020	4 574 236,61 €	1 513 720,91 €		
TOTAL REPRISES + RAR	1 215 233,55 €	/	/	4 052 800,21 €
BESOIN DE FINANCEMENT		1 215 233,55 €		
AFFECTATION BUDGET PRINCIPAL (R1068 /R002/D002)		3 000 000,00 €	/	1 052 800,21 €
TOTAL DES SECTIONS APRES AFFECTATION	/	1 784 766,45 €	/	1 052 800,21 €

5) LA DETTE

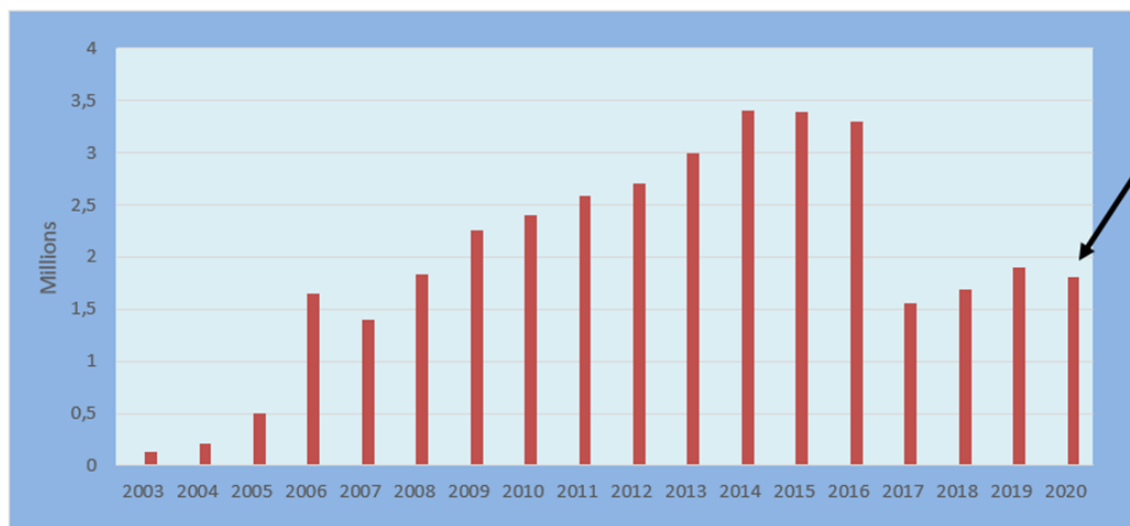
La dette de la CCPRO décroît cette année par le fait de ne pas avoir eu recours à l'emprunt. La courbe décroît fortement jusqu'en 2031 puis très lentement après cette date à cause de prêts sur le long terme (30 ans).

Evolution de l'encours de dette :



Plus précisément, l'histogramme ci-dessous fait apparaître le poids du remboursement en capital depuis 2003. Le départ de Bédarrides et Sorgues a permis de considérablement la diminuer malgré la part que nous continuons à régler en lieu et place de la Communauté de Communes des Sorgues du Comtat. En effet, suite au litige nous opposant aux deux communes sortantes, six emprunts n'ont pu être transférés et restent donc, juridiquement, de la responsabilité de la CCPRO. L'arrêté préfectoral du 29 mai 2019 fixe une nouvelle répartition des emprunts qui fait augmenter de 3,5 M€ le capital restant dû de la CCPRO. Cet arrêté sera mis en œuvre en 2021 même si l'intercommunalité conteste cette répartition par le volet judiciaire.

Evolution du remboursement en capital :



248 381€
d'annuité
réglée sur
des
emprunts
transférés à
la CCSC
mais non
pris en
charge par
cette
dernière

Le tableau ci-dessous indique le niveau de dette par habitant des principales Intercommunalités de Vaucluse depuis 2014. La CCPRO est dans la moyenne des autres Intercommunalités et même bon élève si l'on retrace la dette affectée à la CCSC suite aux départs de Bédarrides et Sorgues.

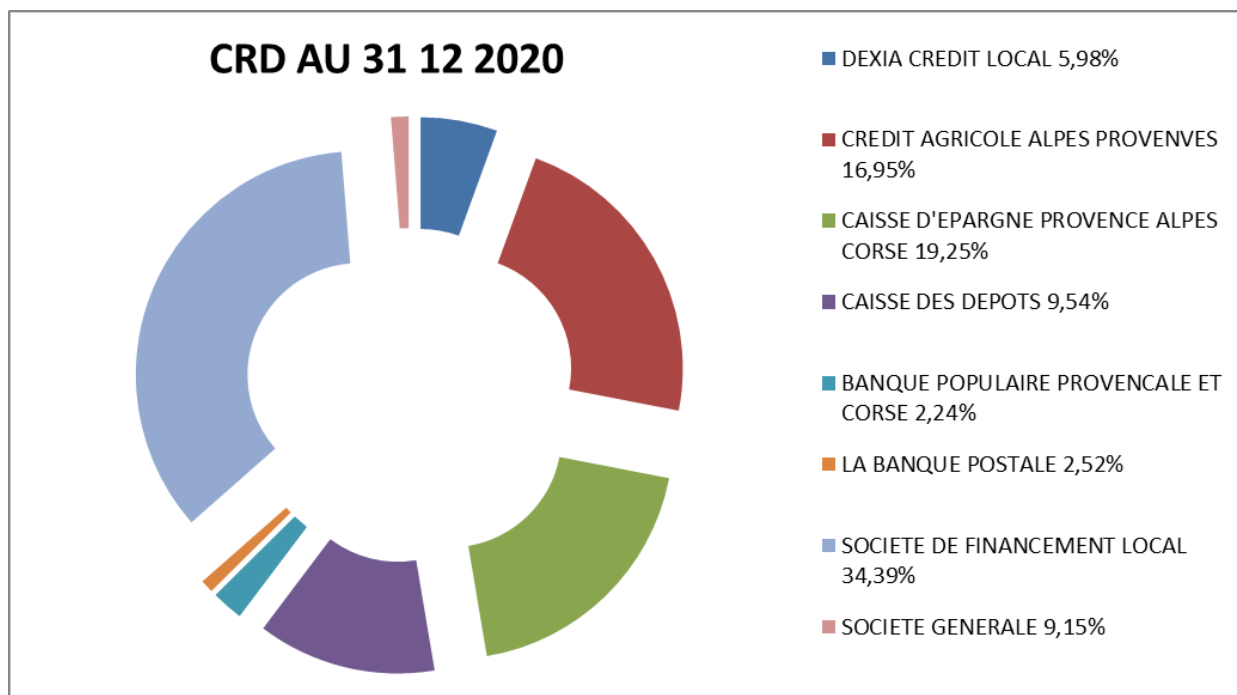
Niveau de dette par habitants des Intercommunalités de Vaucluse :

Comparatif et évolution du Stock de dette par habitant des principales Intercommunalités de Vaucluse							
Intercommunalités de Vaucluse		Années					
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
CCSC	CC Les Sorgues du Comtat avec dette Bédarrides et Sorgues *	2 313	2 144	2 153	1 304	1 491	1386
COGA	CA du Grand Avignon	1 058	1 108	1 015	1 158	1 292	1358
CCSC	CC Les Sorgues du Comtat	2313	2144	2153	1009	1134	1032
CCPRO	CC Pays Réunis d'Orange	504	476	470	644	706	739
CCAOP	CC Aygues-Ouvèze en provence	586	624	577	530	487	517
CALMV	CA Lubéron Monts de Vaucluse	196	248	285	300	310	517
COVE	CA Ventoux Comtat Venaissin COVE	271	260	261	335	307	505
CCPRO	CC Pays Réunis d'Orange sans dette Bédarrides et Sorgues *	504	476	470	318	381	385
CCPSMV	CC Pays des Sorgues et Monts Vaucluse	177	184	214	214	189	308
CCRLP	CC Rhone-Lez-Provence	0	0	0	60	66	179

* Les montants indiqués, à partir de 2017, tiennent compte de l'arrêté du Préfet et donc du glissement d'une partie de la dette (11,5 M€) vers la CCSC.

Les derniers chiffres officiels connus de la dette des Intercommunalités sont ceux de 2019 ce qui explique l'absence de 2020.

Typologie du Capital restant dû par banques :



6) LA FISCALITE

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taxe d'Habitation (TH)								
Taux	8,28%	8,28%	8,28%	8,28%	8,28%	8,28%	8,28%	Compensé
Bases	45 329 000	84 321 000	83 591 000	87 833 000	57 022 000	58 298 000	60 726 000	61 005 000
Produit	3 753 241 €	6 981 779 €	6 921 335 €	7 272 572 €	4 721 422 €	4 827 074 €	5 028 113 €	5 051 214 €
Taxe Foncière Bâtie (TFB)								
Taux	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Bases	46 492 000	82 310 000	84 425 000	85 541 000	55 303 000	56 637 000	57 725 000	58 877 000
Produit	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB)								
Taux	4,10%	4,10%	4,10%	4,10%	4,10%	4,10%	4,10%	4,10%
Bases	2 067 000	2 823 000	2 871 000	2 881 000	2 391 000	2 411 000	2 468 000	2 480 000
Produit	84 747 €	115 743 €	117 711 €	118 121 €	98 031 €	98 851 €	101 188 €	101 680 €
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)								
Taux	35,12%	35,12%	35,12%	35,12%	35,12%	35,12%	35,12%	35,12%
Bases	21 242 000	34 807 000	35 433 000	36 199 000	21 604 000	22 066 000	21 709 000	22 138 000
Produit	7 460 190 €	12 224 218 €	12 444 070 €	12 713 089 €	7 587 325 €	7 749 579 €	7 624 201 €	7 774 866 €
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) hors Orange								
Taux	11,50%	11,50%	11,50%	11,50%	11,10%	10,20%	10,20%	10,20%
Bases	39 026 373	40 073 139	40 915 857	41 955 004	15 207 545	15 726 700	16 505 878	16 929 437
Produit	4 488 033 €	4 608 411 €	4 705 324 €	4 824 825 €	1 688 037 €	1 604 123 €	1 683 600 €	1 726 803 €
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) Orange								
Taux	7,65%	7,65%	8,65%	8,65%	9,63%	10,20%	10,20%	10,20%
Bases	33 072 009	33 583 982	33 922 116	34 860 865	36 054 391	36 774 874	37 489 849	38 034 209
Produit	2 530 009 €	2 569 175 €	2 934 263 €	3 015 465 €	3 472 038 €	3 751 037 €	3 823 965 €	3 879 489 €

Les taux de la Taxe d'Habitation, Taxe Foncière Non Bâtie et Contribution Foncière des Entreprises sont restés stables depuis 2013.

Les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sont désormais unifiés à 10,20% pour nos cinq communes depuis 2018.

Il est à souligner que depuis 2020, l'Intercommunalité ne dispose plus du pouvoir de modifier le taux de la Taxe d'Habitation.

En effet, l'Etat, en supprimant partiellement la Taxe d'Habitation, a choisi de combler cette perte auprès des collectivités par la mise en place d'une compensation fixe. Les collectivités perdent ainsi, et à la fois, leur pouvoir d'action sur le taux et l'effet base attribué chaque année par l'Etat (augmentations dues aux constructions nouvelles).

7) LES BUDGETS ANNEXES

L'année 2020 a été marquée par la clôture des budgets annexe de la Malautière de Chemin d'Avignon.

Désormais, la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange possède les 5 budgets annexes suivants :

BUDGET ANNEXE DE L'EAU :

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET EAU CCPRO

EAU	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2020	841 911,39 €	2 285 256,56 €	540 345,07 €	1 016 934,95 €	1 382 256,46 €	3 302 191,51 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020	/	1 443 345,17 €	/	476 589,88 €	/	1 919 935,05 €
RÉSULTATS REPORTÉS 2019	/	512 219,77 €	/	0,00 €	/	512 219,77 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2020	/	1 955 564,94 €	/	476 589,88 €	/	2 432 154,82 €
RESTES A RÉALISER 2020	761 032,15 €	104 350,56 €			721 609,70 €	104 350,56 €
TOTAL REPRISES + RAR	/	1 298 883,35 €	/	476 589,88 €	/	1 775 473,23 €
BESOIN DE FINANCEMENT		/			/	/
TOTAL DES SECTIONS APRES AFFECTATION	/	1 298 883,35 €	/	476 589,88 €	/	1 775 473,23 €

Pour sa deuxième année d'existence au sein de la CCPRO, ce budget commence à monter en puissance. Tant en fonctionnement, qu'en investissement, nous pouvons constater des dépenses bien inférieures aux recettes.

Cela provient essentiellement du travail entrepris depuis 2019 par la nouvelle équipe en place qui consiste à établir un état des lieux des réseaux actuels afin d'avoir une politique cohérente quant à leur gestion.

Les principales dépenses concernent :

- **Courthézon :**

Poursuite du Plan de Prévention Communal
Maitrise d'œuvre remplacement canalisation rue du font du sac

- **Jonquières :**

Poursuite du Plan de Prévention Communal

- **Orange :**

Poursuite de l'étude sur les nouvelles ressources en eau (nappe d'accompagnement du Rhône)

Travaux : Pôle Echange Multimodal ; avenue Argensol, Croix rouge ;
Queyradel, rue des lilas

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT :

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET ASSAINISSEMENT CCPRO

ASSAINISSEMENT	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2020	1 372 959,32 €	2 506 341,31 €	975 676,88 €	1 142 487,00 €	2 348 636,20 €	3 648 828,31 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020	/	1 133 381,99 €	/	166 810,12 €	/	1 300 192,11 €
RÉSULTATS REPORTÉS 2019	/	825 284,65 €	/	71 160,00 €	/	896 444,65 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2020	/	1 958 666,64 €	/	237 970,12 €	/	2 196 636,76 €
RESTES A RÉALISER 2020	741 933,18 €	87 451,87 €			741 933,18 €	87 451,87 €
TOTAL REPRISES + RAR	/	1 304 185,33 €	/	237 970,12 €	/	1 542 155,45 €
BESOIN DE FINANCEMENT		/			/	/
TOTAL DES SECTIONS APRES AFFECTATION	/	1 304 185,33 €	/	237 970,12 €	/	1 542 155,45 €

Pour sa deuxième année d'existence au sein de la CCPRO, ce budget commence à monter en puissance. Tant en fonctionnement, qu'en investissement, nous pouvons constater des dépenses bien inférieures aux recettes. Cela provient essentiellement du travail entrepris depuis 2019 par la nouvelle équipe en place qui consiste à établir un état des lieux des réseaux actuels afin d'avoir une politique cohérente quant à leur gestion.

Les principales dépenses concernent :

- **Courthézon :**
Poursuite du Plan de Prévention Communal
Maitrise d'œuvre remplacement canalisation rue du font du sac
- **Jonquières :**
Poursuite du Plan de Prévention Communal
Schéma Directeur, Travaux avenue de la gare, Fin des travaux de petit pont
- **Orange :**
Poursuite de l'étude sur les nouvelles ressources en eau (nappe d'accompagnement du Rhône)
Travaux : Pôle Echange Multimodal ; avenue Argensol, Croix rouge ; Queyradel, Tourgayrane ; second weber ; Franche Conté ; Nogent
- **Caderousse :**
Fin du schéma Directeur

BUDGET ANNEXE DE GRANGE BLANCHE II :

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET GRANGES BLANCHES 2 CCPRO

GRANGES BLANCHES 2	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2020	4 287 564,03 €	780 388,03 €	2 144 302,67 €	2 403 360,93 €	6 431 866,70 €	3 183 748,96 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020	3 507 176,00 €	/	/	259 058,26 €	3 248 117,74 €	/
RÉSULTATS REPORTÉS 2019	/	1 438 896,97 €	/	1 246 391,49 €	/	2 685 288,46 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2020	2 068 279,03 €	/	/	1 505 449,75 €	562 829,28 €	/

Ce budget annexe est dédié à l'aménagement de la ZAC Granges Blanches II. Il est en cours de commercialisation et prendra fin lors de la vente des dernières parcelles disponibles.

Il est à noter, en 2020, la vente de parcelles pour un montant de 104 780 € contre 1 342 178 € consacrés à l'aménagement des terrains de cette ZAC.

Actuellement, ce budget est déficitaire, et redeviendra positif lors de la vente des dernières parcelles et de l'encaissement des subventions en cours. Lors de sa clôture, l'excédent ou le déficit constaté sera reversé au budget principal de la CCPRO.

La principale dépense concerne le remboursement d'un emprunt relais pour 2 M€.

Il est à noter que les derniers terrains disponibles sont sous compromis de vente. Ce budget annexe devrait ainsi se clôturer en 2022.

BUDGET ANNEXE PRESTATIONS DE SERVICES :

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET PRESTATIONS DE SERVICES CCPRO

PRESTATIONS SERVICES	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2019			140 007,73 €	97 173,80 €	61 512,89 €	138 539,53 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2019			42 833,93 €	/	/	77 026,64 €
RÉSULTATS REPORTÉS 2018			/	77 026,05 €	0,59 €	/
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2019			/	34 192,12 €	/	77 026,05 €
RESTES A RÉALISER 2019						
TOTAL REPRISES + RAR			/	34 192,12 €	/	34 192,12 €
BESOIN DE FINANCEMENT						
TOTAL DES SECTIONS APRES AFFECTATION			/	34 192,12 €	/	34 192,12 €

Ce budget annexe a été créé pour permettre à la CCPRO d'effectuer des prestations, à prix coûtant, auprès de ces Communes membres.

Il n'a donc pas vocation à faire des excédents ou des déficits.

Nous constatons un léger excédent de 34 192 € sur l'exercice 2020 dû au décalage entre l'encaissement des prestations et l'ajustement des dépenses de personnels servant à équilibrer ce budget.

Nous pouvons constater sur 2020 un amoindrissement des prestations auprès de Communes très certainement lié à la crise engendrée par le COVID 19.

BUDGET ANNEXE DU SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) :

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET SPANC CCPRO

SPANC	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		TOTAL DEUX SECTIONS	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
OPÉRATIONS DE L'EXERCICE 2020			8 987,28 €	2 780,00 €	0,23 €	3 040,00 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020			6 207,28 €	/	/	3 039,77 €
RÉSULTATS REPORTÉS 2019				11 813,54 €	/	8 773,77 €
RÉSULTATS CLÔTURE DÉFINITIFS 2020			/	5 606,26 €	/	11 813,54 €
RESTES A RÉALISER 2020						
TOTAL REPRISES + RAR			/	5 606,26 €	/	5 606,26 €
BESOIN DE FINANCEMENT						
TOTAL DES SECTIONS APRES AFFECTATION			/	5 606,26 €	/	5 606,26 €

Le budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif est le plus petit budget de notre Intercommunalité (il ne concerne que la ville d'Orange) quant aux sommes mises en jeu.

Un peu comme pour le budget prestations de service, il s'équilibre entre les encaissements des contrôles fait chez les usagers et les dépenses s'y rattachant, essentiellement celles de personnels.

Les recettes proviennent des contrôles effectués chez les particuliers.

Il est à noter que les Budgets annexes de La Malautière et de Chemin d'Avignon ont été clôturés fin 2019 et sont en attente de transfert à la CCSC ; Il n'y a donc pas de documents comptables nouveaux en 2020.

8) CONCLUSION

Une année mitigée en termes de réalisation à cause des effets de la COVID 19.

- Un encadrement strict des dépenses de fonctionnement.
- La poursuite de l'optimisation des recettes de fonctionnement.
- Une dette contenue.
- Un nouveau maintien des taux d'impositions de deux des trois taxes (la Taxe d'Habitation est désormais compensée par l'Etat).
- Une réalisation en hausse des dépenses d'équipements dus à une plus grande maturité des projets.
- Une baisse à 2 M€ de notre excédent de fonctionnement ce qui devient problématique pour les prochains budgets. Cet excédent doit être retraité de 0,72 M€ de recettes exceptionnelle correspondant à la vente de l'ancien siège CCPRO de Bédarrides. **Sans cette recette exceptionnelle nous aurions constaté un excédent de fonctionnement de 1,33 M€ bien insuffisant pour maintenir un investissement 2021 de même niveau que les années précédentes.**
- Une épargne de gestion qui s'écroule passant de **3,45 M€ en 2019 à 0,55 M€ en 2020.** Elle reste positive mais envoie un signal fort sur la dégradation financière de notre Intercommunalité. Pour expliquer différemment, Lorsqu'on prend le petit excédent de la section de fonctionnement et qu'on lui soustrait les dépenses obligatoire de remboursement du capital de la dette (en investissement), **il ne reste que 0,55 M€ pour financer la section d'investissement.**

9) LES RECOMMANDATIONS POUR LE BUDGET 2021:

- Le maintien des charges à caractères générales au même niveau que le réalisé 2020.
- La stabilisation des charges de personnels.
- La recherche et l'optimisation des recettes en y associant étroitement les services et le nouveau pôle « subvention » mis en place pour aller chercher de nouvelles recettes.
- Une réflexion sur le coût des services à la population et leur financement.
- La poursuite de la mutualisation des services ressources avec les Communes membres.
- L'augmentation du taux de la TEOM en 2021 avec une mise en place d'une TEOM différenciée à partir de 2022 ou chaque commune paiera le juste prix de ses ordures ménagères.
- La diminution des Attributions de Compensations, qui rappelons le, avaient été votées de façon très importantes afin d'aider les communes membres le temps de la mandature passée.
- La redéfinition de l'intérêt communautaire et du contenu des compétences assurées par l'Intercommunalité.
- La mise en place d'un nouveau Pacte Financier visant à donner à la CCPRO les moyens nécessaires à son bon fonctionnement.